



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Communiqué de presse

Aix-en-Provence, le 25 juin 2014

L'inspecteur d'académie, directeur des services de l'Éducation nationale des Bouches-du-Rhône communique

Nouvelle organisation du temps scolaire à Aix-en-Provence à la rentrée 2014

Dans le cadre du décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles primaires, l'inspecteur d'académie, directeur des services de l'Éducation nationale des Bouches-du-Rhône a décidé d'arrêter les horaires d'enseignement pour les écoles de la ville d'Aix-en-Provence.

Ainsi, dès septembre 2014, les **9 178 écoliers aixois** auront classe, dans l'ensemble des **74 écoles de la commune**, aux horaires suivants :

| | |
|----------------------------------|-------------------------------|
| Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi | 8h30 – 11h30 13h30 – 15h45 |
| Mercredi | 8h30 – 11h30 |

Ces horaires ont été soumis à l'avis du Comité Départemental de l'Education Nationale du 18 avril dernier.

L'académie demeure confiante quant à l'implication de tous les partenaires pour répondre conjointement à la nécessité d'un meilleur respect des rythmes naturels des enfants afin de **favoriser la réussite de tous les élèves accueillis à l'école primaire**.

Contact presse

Michelle Pétris : 04.91.99.66.36 – 06.45.49.07.50